

## Informations sécurité

### Météo

Site internet : [www.meteo.nc](http://www.meteo.nc) – Répondeur : 36 67 36  
Bulletin par météo fax au 36 67 37

### En cas d'accident

- **Garder son calme**, ne pas céder à la panique.
- **Protéger** : éviter le sur-accident; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- **Alerter** : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc.; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélicoptères sont équipés de bornes numérotées); sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- **Secourir** : pratiquer les gestes de premier secours. En cas de secours hélicoptéré, se rendre visible.

### Les numéros utiles (gratuit)

**15** SAMU (problème médical) – **16** Secours en mer  
**17** Gendarmerie – **18** Pompiers – **112** Appel d'urgence



Photo J.-F. Clair

## Catégories d'itinéraire FFRP

**GR** Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.

**PR** Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.

### Balilage



Bonne direction



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction



Photo J.-F. Clair

## LE LAC DE YATÉ

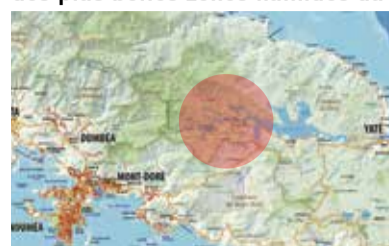
D'une superficie de 40 km<sup>2</sup>, le lac artificiel de Yaté est alimenté par la Rivière Blanche à l'Ouest, la Rivière Bleue au Nord et la Rivière des Lacs au Sud-Est. D'un débit moyen de 42 m<sup>3</sup>/s, cette ressource en eau produit 307 GWh/an, utilisés par la société « Le Nickel » pour son usine de Doniambo. Le lac héberge des espèces indigènes comme les anguilles et de minuscules crevettes. Les berges de la retenue d'eau artificielle qui l'alimente, abritent de vastes zones humides, dont le Marais de la Rivière Blanche est le plus bel exemple.



Photo J.-F. Clair

## Du refuge de Ouénarou au refuge des Muletiers

Cette étape escalade les contreforts des Monts Pouéhi et Gwé Daru au Sud du Parc Provincial de la Rivière Bleue. Depuis les promontoires qui jalonnent le parcours, le regard plonge vers le Lac de Yaté, qui serpente entre les festons de terre rouge. Le randonneur pourra admirer le Marais de la Rivière Blanche, une des plus belles zones humides du Grand Sud. > Entrée payante



### Traces et points GPS

[sudtourisme.nc](http://sudtourisme.nc)



**Situation du départ** : sur la RP 3, après le pont de la rivière la Coulée, prendre la direction de Yaté. Dépasser le col de Mourange, franchir le pont Gaüzère pour atteindre la bifurcation à gauche vers l'entrée du Parc Provincial de la Rivière Bleue.

**⚠️ prévenir au guichet ; lieu de passage obligé pour régler les droits d'entrée et d'utilisation des équipements liés au GR® NC1 et au parc.**

**Parking** : site de Ouénarou

**Durée** : 6 h

**Distance** : 14,6 km

**D+** : 1036 m · **D-** : 1022 m · **Alt. max.** : 552 m · **Alt. min.** : 172 m

**Cotation** :

- Effort (**ibp** index 89) **4** Assez difficile,
- Technicité **3** Peu difficile,
- Risque **2** Assez faible

**Difficultés** : la distance et les montées physiques. La traversée de la Rivière des Électriques peut être impossible.

**Coordonnées GPS** : **WGS 84**

### Sites internet

[province-sud.nc](http://province-sud.nc)  
[sudtourisme.nc](http://sudtourisme.nc)

### Où s'informer ?

**Office de tourisme du Grand Sud** - Tel : 46.06.25

Courriel : [grandsud@sudtourisme.nc](mailto:grandsud@sudtourisme.nc)

**Parc Provincial de la Rivière Bleue (PPRB)** - 43.61.24

[parcrivierebleue@province-sud.nc](mailto:parcrivierebleue@province-sud.nc)

**La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la Province Sud (DCJS)** : Tél. 20 48 50 – Courriel : [dcjs.contact@province-sud.nc](mailto:dcjs.contact@province-sud.nc)



Ce sentier traverse une aire protégée soumise à une réglementation. Merci de la respecter.



Homologué par la

**FFRandonnée**  
Les chemins, une richesse partagée  
[www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

ExploreNC-Pix Graphique / Parenthèses - Février 2024

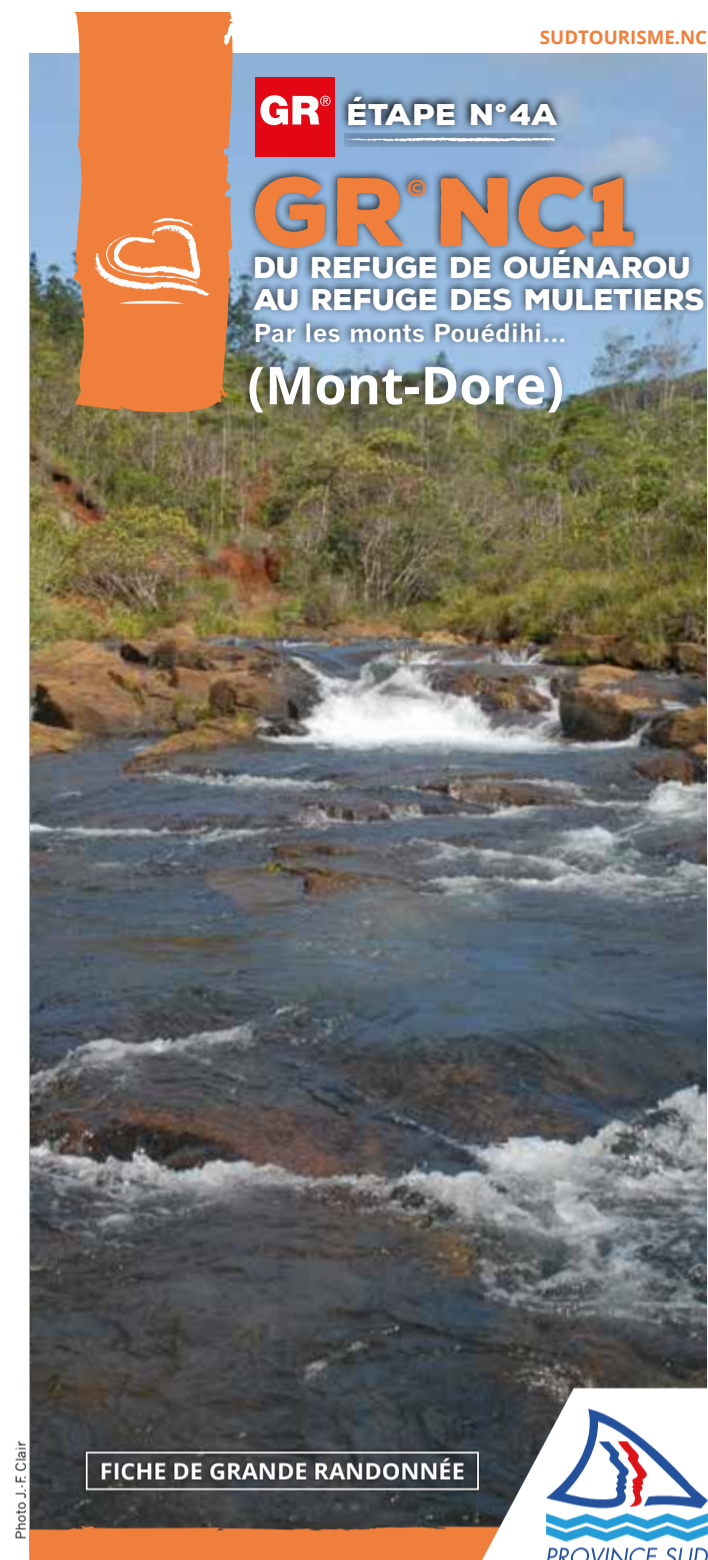


Photo J.-F. Clair

FICHE DE GRANDE RANDONNÉE



## LES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES APRÈS 1911



Photo Y. Cianci

L'exploitation de Prony ferme en 1911. Ses résultats sont médiocres, elle ne réussit pas à satisfaire la demande et des projets privés concurrents naissent. L'exploitation reprend ensuite grâce à des capitaux australiens.

Des voies ferrées sont donc aménagées pour permettre l'exploitation de la forêt humide. Elles atteignent la Forêt du Mois de Mai et la Rivière Bleue. La main-d'œuvre est surtout

indonésienne et japonaise. La Seconde Guerre mondiale met fin à l'activité. Après 1948, plusieurs autres compagnies exploitent le kaori, le chêne-gomme, l'araucaria, le houp, le tamanou, l'acacia, le bois bleu, le hêtre et le koku.



Photo J.-F. Clair

## LE PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE

Créé en 1980, au cœur du grand massif du Sud, le Parc Provincial de la Rivière Bleue s'étend sur 22000 ha. Il englobe les réserves naturelles de la Haute Pourina et de la Haute Yaté. Il recèle des espaces variés (maquis minier, forêts denses et zones humides) et abrite des espèces uniques au monde. La forêt est d'une grande variété. Araucarias (*Araucaria bernieri*) et kaoris (*Agathis lanceolata*) y côtoient des palmiers endémiques (*Campercarpus fulcitus*) ainsi que des fougères

arborescentes spectaculaires (*Cyathea vieillardii*). La plupart des oiseaux terrestres néo-calédoniens y sont présents. La plus grande population de cagous sauvages est hébergée au sein du parc. Des cagous élevés en captivité au Parc Zoologique et Forestier de Nouméa ont été réintroduits avec succès dans le parc. Ils font toujours l'objet d'un programme de protection mené par la province Sud.

**Informations pratiques** : le parc est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 7 h à 17 h (hors vacances scolaires). Les visiteurs sont admis jusqu'à 14 h. La circulation des voitures est autorisée jusqu'à l'Ancien Refuge de la Rivière Blanche et jusqu'au Pont Pérignon. Une navette dessert la vallée de la Rivière Bleue au départ du Pont Pérignon. Contact : 43 61 24.

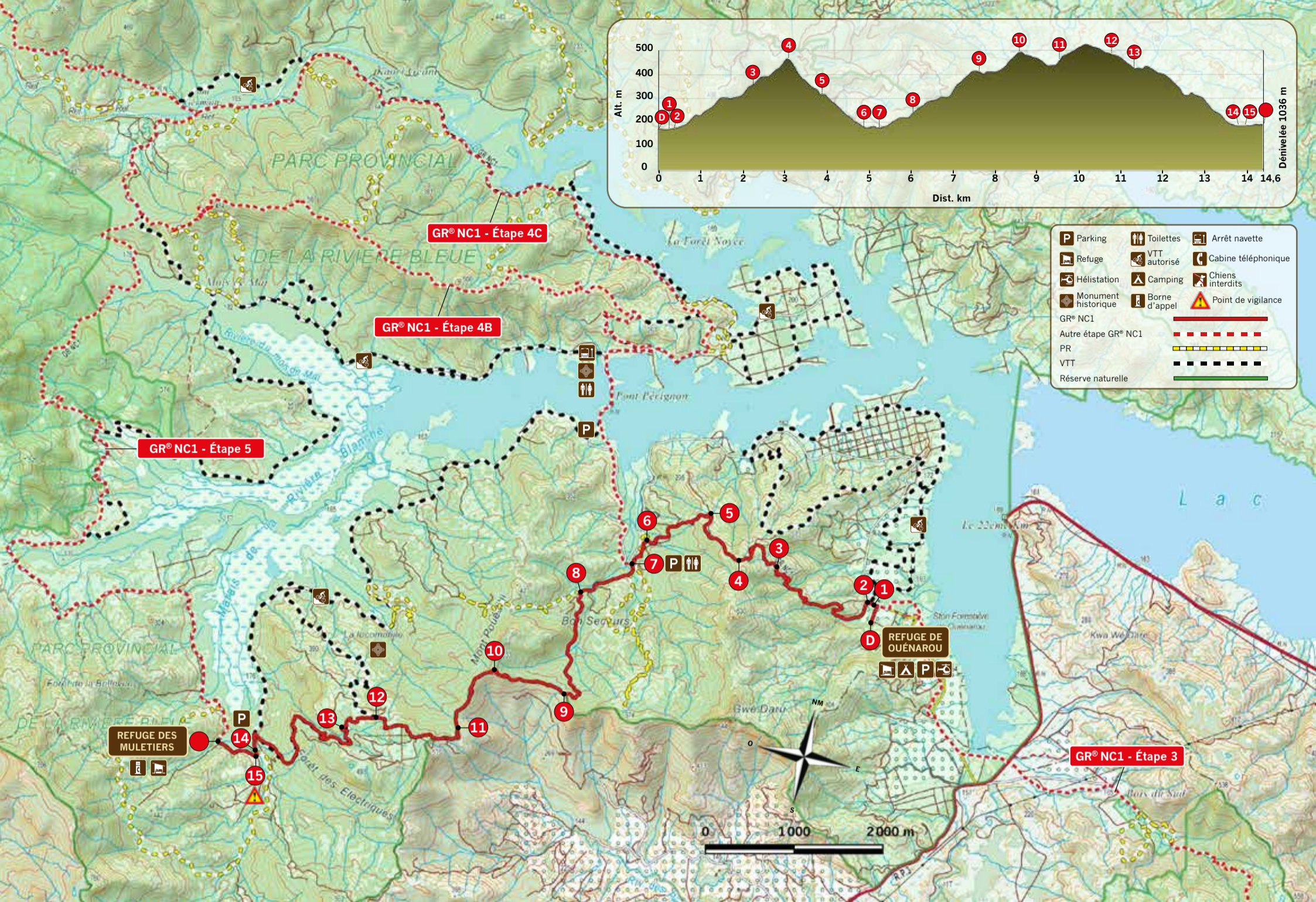
## LE CHÊNE-GOMME (*Arillastrum gummiferum*)



Photo J.-F. Clair

Ce grand arbre à la silhouette élancée est une espèce endémique présente uniquement dans le Sud de la Grande Terre. Son bois dense et dur a longtemps été utilisé pour des charpentes et des constructions de marine. Le chêne-gomme, très vulnérable au feu, a également beaucoup souffert des incendies provoqués par les prospecteurs. Sa densité provient d'une croissance très lente et, ne fructifiant pas chaque année, sa régénération naturelle est très limitée. Les piliers du Pont Pérignon dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue sont taillés dans des chênes-gommes.





Données géographiques : gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - Carte ExploreNC

## DESCRIPTION DU PARCOURS

**Du refuge de Ouénarou à l'aire de Bon Secours (5,4 km – 2 h 15 min)**

**D Refuge (678563 – 7549260 ; alt. 172m) :** [> huit couchages] rejoindre la route principale et prendre à gauche pour atteindre le guichet de l'administration du parc.

**1 Guichet (678602 – 7549470 ; alt. 172 m) :** [> lieu de passage obligé pour régler les droits d'entrée et d'utilisation des équipements liés au GR° NC1 et au Parc]. Emprunter la passerelle en bois.

**2 Maison du Parc (678525 – 7549495 ; alt. 174 m) :** la contourner par la gauche et rejoindre une ancienne piste de débardage qui longe, vers le Sud, en rive gauche d'un creek, une forêt, puis s'engage dans un petit vallon boisé. Le sentier monte, serpente dans un thalweg peuplé de vieux chênes-gommes au tronc blanchi par le temps et rejoint une ancienne piste. Après un virage à droite très prononcé, rejoindre une intersection. Monter à gauche vers un carrefour. Prendre à gauche (> **négliger la mauvaise piste, à droite**). Suivre, vers l'Ouest, celle qui est balisée et bordée de vieilles grumes abandonnées. Gagner une intersection. Prendre à droite la trace montante (> **ignorer la piste descendante, à gauche**). À l'intersection suivante, prendre à droite en épingle. Progresser quelques dizaines de mètres à niveau. Traverser deux thalwegs boisés. À la sortie du second, attaquer la montée en lacets sur le flanc dégarni [> **belle vue sur le lac de Yaté**]. Déboucher sur un point de vue.

**3 Épaule (677503 – 7549896 ; alt. 373 m) :** après une pause (cairn), le sentier reprend sa lente montée en serpentant dans le maquis et fait jonction avec une piste couverte de blocs de couleur rouille [> **éléments de cuirasse ferrugineuse démantelés**] ou de couleur ocre [provenant des affleurements de péridotites, riches en nickel]. Tourner à gauche pour monter. Et, dans le talus de pierraille, suivre un sentier qui coupe les lacets de la piste (plusieurs cairns). Reprendre pied sur la piste. Gagner le col au Nord du Gwé Daru.

**4 Col Timba (677074 – 7549976 ; alt. 480 m) :** [> point de vue très venteux, le *Tristaniopsis glauca* (*Tristaniopsis glauca*) y est commun] : plonger ensuite vers la vallée de Bon Secours, en suivant la piste jusqu'à une croupe ; la contourner par le Sud-Ouest.

**5 Bifurcation (676750 – 7550516 ; alt. 328 m) :** virer à gauche et ignorer le chemin qui file vers le Nord-Ouest. À l'intersection suivante (676357 – 7550371), partir droit devant (> **ignorer la piste horizontale, à droite, non balisée**). Chercher l'entrée d'un sentier (676315 – 7550371). Quitter la piste qui descend droit dans la pente et prendre le sentier à gauche dans

le maquis. Entrer dans une petite forêt claire. Traverser un creek souvent sec. Franchir un autre creek plus ombragé. Atteindre la jonction avec une sentier botanique.

**6 Sentier du Palmetum (676042 – 7550213 ; alt. 180 m) :** prendre à gauche. Arriver à un faré (zone aménagée et panneau d'information). Poursuivre vers la gauche. À l'intersection suivante, prendre à gauche.

**De l'aire de Bon Secours au refuge des Muletiers (9,2 km – 3 h 15)**

> Possibilité de prendre la variante 4B pour gagner le refuge des Tristaniopsis par les crêtes.

**7 Aire d'accueil de Bon Secours (675877 – 7549964 ; alt. 175 m) :** [> parking, WC, point d'eau] : laisser à droite la piste principale et prendre à gauche pour aller traverser un creek [> faré, barrière en bois et panneau d'information du sentier de Koureu Deni], puis, à l'intersection, aller à gauche sur la piste montante. Rejoindre une autre intersection. Prendre droit devant et traverser le creek. Continuer à monter.

> Section commune avec le sentier de Koureu Deni, balisé en jaune.

**8 Intersection (675276 – 7549625 ; alt. 235 m) :** prendre à gauche pour suivre une vieille piste forestière [> le sentier Koureu Deni part à droite]. Entrer dans la forêt. Traverser un filet d'eau et cheminer parmi les pandanus. Peu de distance après, montée aménagée [> marches taillées dans la terre]. Plus haut, le sentier oblique sur la droite et abandonne l'ancienne piste forestière. Il rejoint une autre piste, descend légèrement vers la droite et sort de la forêt dans une zone à fougères aigles. Gagner la faite de la crête dégagée.

**9 Crête (675089 – 7548485 ; alt. 415 m) :** suivre le fil parmi les fougères et le maquis bas, en direction d'une hauteur. À l'extrémité Ouest, le sentier entre dans une forêt basse. Puis il grimpe vers le mont.

**10 Sommet du Pouédihi (674303 – 7548758 ; alt. 521 m) :** descendre Sud-Ouest vers un col boisé et, après une courte montée, déboucher dans une zone dégagée.

**11 Maquis minier (673891 – 7548108 ; alt. 470 m) :** poursuivre droit devant et atteindre une épingle vers la droite (> **ignorer les traces qui partent sur la droite en restant sur le sentier balisé**). Virer vers l'Ouest. Gagner une intersection. Prendre à droite, en direction d'un cairn. Ignorer la piste qui monte à gauche vers un sommet (alt. 569 m). Cheminer à plat pour le contourner par le Nord jusqu'à une intersection. Prendre à droite en direction d'un cairn. Rester sur la piste principale.

**12 Intersection (672990 – 7548234 ; alt. 495 m) :** abandonner la piste et prendre à gauche en direction d'un cairn (> **orientation**

difficile dans l'entrelacs de vieilles pistes qui sillonnent la crête, suivre les balises). Poursuivre droit devant (> **laisser à gauche une ancienne piste de prospection minière en cul de sac**). Marcher vers l'Ouest jusqu'au cairn suivant. Prendre à gauche, puis, 50 m plus loin, à l'intersection suivante, prendre à droite en direction d'un cairn. À l'intersection suivante, tourner à gauche (> **laisser la piste plate qui file vers la droite**). Environ 80 m plus loin, en suivant les balises, quitter la piste (672635 – 7548146) et descendre à droite en direction d'un cairn et d'une zone dégagée.

**13 Plateforme de terre rouge (672586 – 7548125 ; alt. 435 m) :** à l'extrémité Sud-Ouest (> **ignorer la vieille trace qui file vers l'Ouest**), prendre à gauche pour trouver le sentier muletier qui s'engage dans une longue courbe vers la gauche. Traverser le thalweg boisé. Franchir un creek (point d'eau). Pénétrer dans la forêt. Traverser un second creek (point d'eau). Le sentier perd de l'altitude en longeant un flanc abrupt. Après un virage prononcé à gauche, il entre dans une belle forêt humide jadis exploitée et chemine parmi des blocs couverts de mousses et sous les frondes épanouies de hautes fougères arborescentes. Virer vers l'Ouest. Atteindre une vieille piste de terre rouge à la sortie de la forêt (> **ignorer une amorce de piste, à droite**). Rejoindre directement la piste principale. Prendre à gauche. À la patte-d'oie, partir vers la droite en direction de l'aire de pique-nique [> **à gauche, ancien refuge de la rivière Blanche : aires de pique-nique**].

**14 Installations sanitaires et panneau d'information du sentier de la Mine Renaissance (671611 – 7547866 ; alt. 185 m) :** [> WC, point d'eau] : franchir la barrière.

**15 Gué du creek des Électriques (671618 – 7547819 ; alt. 180 m) :** traverser (> **attention, par fortes pluies, franchissement interdit**). Poursuivre sur la bonne piste.

**Refuge des Muletiers (671180 – 7547985 ; alt. 190 m) :** situé en rive gauche d'un creek pérenne [> borne d'appel d'urgence; huit couchages].



Photo J.F. Clair

